Du jour au lendemain, ou à peu près, l'ancien gouvernement s'était appliqué à restreindre et à freiner surtout les petits hommes d'affaires, ajoutant ainsi aux charges très lourdes qu'ils avaient déjà à supporter. Je ne doute pas que le relèvement du palier inférieur de l'impôt, en ce qui concerne les petits hommes d'affaires, de \$20,000 à \$25,000, dont nous a fait part vendredi soir dernier le ministre des Finances constitue un pas dans la bonne voie et qu'il sera de nature à relever très sérieusement le moral des 2,000 et quelques entreprises intéressées.

Depuis quelques semaines nous avons noté une diminution progressive générale des taux d'intérêt. Nous souhaitons que ce mouvement descendant s'accuse encore à l'avenir. La politique de l'argent cher, appliquée par l'ancien gouvernement, a entraîné dans ma circonscription un ralentissement considérable de la construction d'habitations, d'immenses difficultés pour nos municipalités et un chômage très grave. Que les messieurs d'en face reconnaissent donc que c'est à eux qu'il faut attribuer le chômage, et que leurs responsabilités à cet égard sont directes et clairement établies.

Par deux fois déjà, les crédits hypothécaires dégagés par notre gouvernement ont permis un relèvement considérable de la construction d'habitations, mouvement qui, d'ailleurs, se poursuivra. La proposition dont nous sommes saisis évoque la question du logement et des taudis. Nous avons l'intention de résoudre ces problèmes. Les décisions prises par le gouvernement en vue de diminuer les premières mises de fonds au titre de l'achat des maisons à bon marché et de rendre moins rigoureuses les restrictions relatives au revenu, ont été à coup sûr, très sages. Souhaitons que l'avenir nous apporte de nouvelles initiatives dans ce domaine de la construction d'habitations à bon marché. Toutes ces mesures s'inscriront dans le cadre d'un programme de développement national tel que celui que nous avons promis à la population et qui ne saurait manquer d'augmenter l'emploi et d'assurer une mise en valeur intégrale des ressources de notre pays, par nos compatriotes et à leur avantage. On assiste actuellement à la mise en route de ce programme, ce qui rend inutile, de par le fait même et eu égard à son caractère pratique, la proposition de résolution de l'honorable député.

On ne saurait méconnaître le développement social du Canada, ainsi qu'on l'a fait observer dans la proposition de résolution dont nous sommes saisis. Notre parti croit en l'opportunité de prestations sociales justes et raisonnables et nous avons pris certaines mesures préliminaires destinées à modifier nos méthodes actuelles.

L'augmentation des pensions de vieillesse sera de nature à améliorer très considérablement le sort de nos vieillards ainsi que celui de leurs enfants, qui ont souvent de jeunes enfants. Ceux-ci qui, en bien des cas ont de jeunes enfants, pourront ainsi mieux assurer leur situation tout en venant en aide à leurs parents. L'abaissement de la période de résidence de 20 à 10 ans fait disparaître en grande partie une mesure d'exception très grave qui frappait nos nouveaux concitoyens. A Halton, nous comptons environ 7,000 personnes qui sont venues au Canada au cours des quelques dernières années, apportant avec elles des talents et des connaissances particulières et dont la formation, si on ne considère que le côté matériel de la question, ne nous a rien coûté sous forme de subventions à l'éducation, à la santé et à d'autres égards comme cela a été le cas pour la plupart d'entre nous. Ces mesures constituent un pas dans la bonne voie, le prélude à ce que nous espérons devoir constituer une révision complète et sérieuse de notre programme de sécurité sociale.

Quant à l'augmentation de l'allocation des anciens combattants, ce n'est là qu'une façon de payer notre dette à des hommes qui ont souvent sauvé notre pays. Il convient d'en rendre hommage à la Légion canadienne qui, dans nos diverses collectivités, joue actuellement un rôle considérable et constructif.

La décision difficile et courageuse que vient de prendre le cabinet de poursuivre la mise au point du CF-105 à Malton a été de nature à relever très sensiblement l'économie de ma circonscription. Or, je note que dans la proposition de résolution dont nous sommes saisis, il est justement question d'économie. Tout indique qu'il faudra, pendant un certain nombre d'années encore, pousser plus loin la production des avions classiques et des armes militaires générales. Les prétentions russes portant que les projectiles seront la seule arme efficace, tant à l'offensive qu'à la défensive, sont contredites par les Russes eux-mêmes. Puisqu'ils construisent de nombreux sous-marins et d'autres armes militaires classiques, c'est qu'ils comptent sur un équilibre très précis entre la nouvelle stratégie des projectiles et les méthodes plus anciennes.

Je me demande parfois, monsieur l'Orateur, comment il se fait que nous n'avons pas réalisé plus de progrès dans divers domaines militaires et pourquoi nous sommes en butte à des heurts périodiques et à des soubresauts à Malton, pour ce qui est de l'embauche et du programme de travail. Plusieurs milliers de ces travailleurs de Malton